

## Flash info !

### Voie professionnelle :

### 630 000 jeunes et leurs enseignants dans le brouillard !

M. Macron déclare depuis la mi-mars 2022 et sa présentation de son programme présidentiel vouloir s'attaquer au lycée professionnel. M. Macron, grand spécialiste de l'enfumage, distille depuis l'été dernier les contours d'une réforme qui reste volontairement floue et angoisse les acteurs de terrain. Dans sa lettre aux enseignants, n'a-t'il pas parlé de « révolution copernicienne » !

Tandis que M. Pap Ndiaye hoche la tête, Me Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels sous la double tutelle des ministres de l'éducation nationale et du Travail déclare que l'avenir sera dans le tout apprentissage.

M. Macron souhaite que la voie pro fonctionne davantage en partenariat avec l'apprentissage, qui monte en puissance depuis sa libéralisation orchestrée en 2018. Les conseillers de M. Macron déclarent : « L'un de nos objectifs est d'établir des passerelles entre les deux voies, afin de faire du cousu main pour que le jeune réussisse. On peut par exemple concevoir qu'un élève commence son parcours en lycée et le poursuive, au bout d'un certain temps, dans un centre de formation d'apprentis. » M. Macron veut développer l'apprentissage en lycée professionnel. Actuellement il concerne 60 000 lycéens professionnels.

### Révolutionner le lycée professionnel sur le modèle de l'apprentissage

Le 13 septembre 2022, au lycée Eric Tabarly des Sables d'Olonne (Vendée), devant un parterre choisi d'enseignants et d'entrepreneurs où aucune voix discordante n'était possible (représentants au conseil d'administration exclus des discussions, syndiqués ou non), M. Macron est parti du constat que trop d'élèves de la voie pro peinent à s'insérer après le diplôme.

Objectif : concilier une meilleure insertion des élèves tout en améliorant les poursuites d'études. Constat actuel : un niveau scolaire plus faible que dans la voie générale et un faible taux d'accès à la poursuite d'étude post bac : 64% des bac pro candidatent pour un STS (BTS niveau bac+2) mais seulement un candidat sur trois est pris faute de places.

Trois objectifs : en finir avec l'orientation subie, mieux insérer les lycéens professionnels, améliorer les poursuites d'études.

**1 - Une meilleure orientation** : découverte des métiers dès le collège par la création de « demi- journées avenir » dès la 5<sup>e</sup>. L'idée étant de mettre les collégiens au contact des entreprises pour qu'ils choisissent des formations professionnelles. Ce seraient des temps de découverte des métiers, des savoirs et des filières organisés, chaque semaine. Cette nouvelle orientation devrait se faire par la concertation locale entre éducation nationale, élus locaux et entreprises locales.

→ **A&D** : La dimension sociale de ces orientations précoces est passée sous silence.

**2 - Favoriser l'insertion par un doublement du nombre de semaines de stage pour les lycéens professionnels** – dont le temps en entreprise sera désormais rémunéré. Comment ? En séquençant les stages (tiens, ça me fait penser aux anciennes séquences éducatives en BEP). En imaginant « une meilleure organisation du temps d'apprentissage scolaire », car les classes sont parfois trop chargées dans la voie professionnelle, qui accueille de nombreux élèves en difficulté. Les élèves ne seraient pas tous en entreprise en même temps – pour avoir des classes dédoublées dans les enseignements généraux et théoriques.

Les périodes de stage en entreprise seront doublées sans qu'on sache aujourd'hui si ce sera en terminale seulement ou aussi en première. La décision s'appliquera à **partir de la rentrée 2023**. L'Etat rémunérera ces stages pour un montant qui resterait à préciser ! La "gratification" pour les périodes de stage des lycées professionnels serait "financée par l'État", mais le calendrier reste à définir... On parle de 200 euros par mois pour un mineur ? 500 euros pour un majeur ? Un pécule qui aiderait à lutter contre le décrochage...

Le renforcement aussi de la co-intervention, avec des horaires dédiés qui devraient être mis en place... L'expérimentation de modules professionnels, avec une expérimentation de modules de préparation à l'emploi, d'une durée de deux heures hebdomadaires en terminale, devrait être lancée...

→ **A&D** : **Précarité, incertitude et flexibilité ! Nos élèves vont encore perdre de 288 h à 352 heures d'enseignement en Bac Pro. Avec les 18 à 22 semaines déjà effectives, c'est quasiment une année scolaire qui saute ! Les PLP ont besoin de plus de temps pour faire réussir tous les jeunes et les élèves ont besoin de plus d'école pour sécuriser leur parcours scolaire et leur avenir professionnel.**

**1 - Une plus forte présence des acteurs de l'entreprise au sein de ces établissements**, en présidence de CA notamment.

**2 - « Adapter » la carte des formations** aux besoins des entreprises locales, en acceptant de fermer les filières « non insérantes » et réorienter les enseignants vers d'autres disciplines plus porteuses.

Me Carole Grandjean déclare : « Nous allons investir dans les certifications qui mènent vers des métiers où les offres d'emploi sont nombreuses – notamment le soin, le grand âge et les champs de la transition écologique et du numérique ».

→ **A&D** : La nouvelle carte devrait mettre les besoins immédiats des entreprises bien devant les droits à

la formation des jeunes ou même les politiques régionales. Les régions et les rectorats devront s'engager dans cette révision avec les entreprises. Les LP des villes moyennes insèrent assez bien car ils sont entourés de petites entreprises qui embauchent contrairement aux banlieues des grandes agglomérations. Les élèves n'auront plus les mêmes possibilités pour préparer leurs examens et obtenir un diplôme national, selon leur établissement et leur secteur géographique. Fin des diplômes nationaux, les jeunes de la voie pro. et leurs professeurs seraient comme assignés à résidence géographique !

### **1 - Fil rouge de la réforme : ramener au local.**

Des débats sur le terrain réuniront l'ensemble des acteurs locaux pour proposer des solutions (déclinaison, dans le champ éducatif et à l'échelle locale, du Conseil national de la refondation lancé le 8 septembre).

→ **A&D : Ces concertations locales devront définir l'organisation générale de l'année scolaire, percuter le statut des enseignants, la place de l'enseignement général et de l'évolution des volumes horaires des disciplines. Les volumes disciplinaires dédiés aux enseignements généraux et à l'éco droit seront ainsi décidés localement.**

**Quid des projets culturels, artistiques et sportifs ?**

**Concertation locale : les équipes pédagogiques devront concilier le doublement des stages avec le renforcement des enseignements généraux, les aspirations des élèves avec une adaptation étroite avec les besoins immédiats des entreprises. M. Macron mise sur une déréglementation : le statut des PLP avec allongement de la durée du travail et annualisation des services sur un cycle annuel de 1 561 heures., augmentation du temps passé au lycée. Vers un cycle annuel comme en CFA...**

*NB : En CFA les vacances scolaires sont les suivantes : pas de vacances en octobre, au mieux un jour ou deux en fonction des CCI ; deux semaines sans apprentis en décembre, une comptée en dispense de service et l'autre si on peut la poser en fonction des jours qu'il leur reste à prendre, sinon présence obligatoire sur site ; 1 semaine en février et avril ; début des vacances d'été basées sur l'Éducation Nationale et reprise des cours la dernière semaine d'août (en général autour du 25 août).*

### **6 - Renforcer l'enseignement général tout en doublant les stages ?**

L'objectif affiché par M. Macron est de favoriser les poursuites d'étude et pourrait passer par davantage de postes en BTS. Mais l'Élysée préfère parler d'aménagements pédagogiques au lycée. Les lycées professionnels pourraient proposer des CAP en 3 ans ou développer des formations complémentaires d'initiative locale en un an au niveau bac pro « pour que les élèves soient mieux armés en BTS ».

M. Macron veut renforcer l'enseignement du français et des maths en voie professionnelle. Les conseillers de M. Macron déclarent : « On ne veut pas rogner sur les enseignements généraux. Les horaires pourraient être doublés ou l'enseignement pourrait être fait devant des groupes réduits »...

« Ce sera aux équipes pédagogiques de voir quelle flexibilité introduire. Tous les élèves ne partiront pas en stage en même temps. Les équipes verront comment elles s'engagent pour ne pas réduire les enseignements généraux ».

Interrogé sur l'évolution des postes, l'entourage de M. Macron renvoie à la concertation locale. « Il faut





faire en sorte que les parties prenantes voient la manière dont elles ont envie de fonctionner pour positionner les stages et qu'elles aient toute latitude pour réorganiser les périodes d'enseignement. La concertation locale apportera les réponses ».

→ A&D : La part des enseignements généraux a déjà été réduite à peau de chagrin et le sera davantage. 60 % des lycéens professionnels sont dans des filières tertiaires, qui recrutent au niveau bac+2. Dans ces formations, ce sont les savoirs fondamentaux qu'il faudrait renforcer ! En laissant le local décider, M. Macron impose simplement la loi des plus forts, qui est rarement celle des enfants des familles populaires. Retour aux seigneuries locales ?

## Le L.P. laboratoire de la libéralisation de l'École !

Une carte des formations décidée localement, des volumes d'enseignements et des obligations professionnelles décidés au niveau du lycée, la dérégulation sera complète !

L'objectif non déclaré est bien sur la privatisation et la marchandisation de l'école.

Il est aujourd'hui question de flexibilité, d'annualisation, de souplesse etc...sans une réelle feuille de route. Caroline Grandjean et Olivier Dussopt entendent poursuivre la déconstruction du lycée professionnel faisant se profiler une crise majeure qui impactera tous les usagers et fera le creuset de finalités purement financières.

Nous sommes face à une entreprise de destruction organisée et programmée. Depuis 2009 ils s'acharnent à rendre la voie professionnelle inefficace avec la complicité active d'un syndicat qui se disait majoritaire.

Est-il encore possible de discuter avec des gens qui détruisent systématiquement l'éducation nationale ? Non ! Non seulement ils la détruisent, mais ils rendent toxique le terrain où elle pourrait repousser.

Faire converger la formation professionnelle sous statut scolaire vers l'apprentissage est une attaque sans précédent des statuts des PLP et de la pérennité du LP. Les élèves seront les premiers lésés car ils n'ont pas besoin de plus de PFMP mais ils doivent parfaire leur apprentissage scolaire. Ils doivent apprendre plus de culture, d'humanités, de lecture et de mathématiques.

L'argumentaire de l'état est fallacieux car il accuse les PLP d'être éloignés des entreprises. Ceux-là même qui en viennent, qui y ont exercé de longues années et qui pour l'essentiel viennent du milieu professionnel avec lequel ils n'ont pas cessé les liens entretenus par les stages, les visites, les interventions ...

Le million d'apprentis rêvé par M. Macron à la fin du quinquennat est un leurre, comme la poudre de perlimpinpin dont il a le secret !

En réalité, les entreprises ne veulent pas d'employés au rabais. Le LP est en faillite car il a perdu près de 10 000 élèves en 10 ans car ils sont pointés non pas comme des lieux d'excellence mais comme une voie de relégation pour ceux dont on ne sait quoi faire.



Le PARI de l'intelligence

Régis Lyonnet, Président académique : 06 69 01 19 15 - Pascal Sellier, commissaire paritaire : 06 68 92 74 51  
Jean Christophe Lecointe, commissaire paritaire : 06 68 98 52 16

[www.actionetdemocratie-amiens.fr](http://www.actionetdemocratie-amiens.fr)



Le problème est ailleurs : Il n'est pas nécessaire de modifier les PFMP largement suffisantes pour approcher le milieu professionnel mais redéfinir les besoins en amont, c'est-à-dire au collège car c'est là que tout se joue. C'est là qu'il faut redonner du sens aux apprentissages et étoffer l'accueil des élèves en 3ème prépa pro dont les capacités d'accueil sont aujourd'hui en deçà des demandes.

**L'attaque sera locale, la résistance doit être locale !**

Action et Démocratie Amiens



Le **PARI** de  
l'intelligence

Régis Lyonnet, Président académique : 06 69 01 19 15 - Pascal Sellier, commissaire paritaire : 06 68 92 74 51  
Jean Christophe Leconte, commissaire paritaire : 06 68 98 52 16

[www.actionetdemocratie-amiens.fr](http://www.actionetdemocratie-amiens.fr)